

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
28 juillet 2017  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante et onzième session**  
Points 34, 35 et 68 de l'ordre du jour

**La situation au Moyen-Orient**

**Question de Palestine**

**Promotion et protection des droits de l'homme**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-douzième année**

**Lettres identiques datées du 2 mai 2017, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Présidente du Groupe des États arabes pour le mois de mai 2017, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre datée du 24 avril 2017, adressée par le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit, sur la situation humanitaire des centaines de Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes et qui ont entamé une grève de la faim (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 34, 35 et 68 de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice  
Représentante permanente  
(Signé) Alya Ahmed Saif **Al-Thani**



**Annexe aux lettres identiques datées du 2 mai 2017 adressées  
au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale  
et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante  
permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens, par la présente, à vous exprimer la très vive préoccupation que m'inspire la grave situation humanitaire dans laquelle se trouvent les centaines de prisonniers palestiniens qui, depuis sept jours, ont entamé une grève de la faim pour dénoncer les conditions inhumaines de leur incarcération et de leur détention illégale par Israël, Puissance occupante.

Comme vous le savez, ces prisonniers palestiniens ont déjà été soumis aux pratiques les plus brutales, dégradantes et humiliantes depuis qu'ils se trouvent dans les prisons du système carcéral d'Israël et le Gouvernement israélien n'a répondu à leur grève de la faim – qui constitue la forme de résistance la plus pacifique dont ils disposent – que par la menace d'infliger encore plus de souffrances et de punir encore davantage non seulement les grévistes de la faim mais également l'ensemble des prisonniers palestiniens qui sont incarcérés dans les prisons israéliennes prétendument pour des raisons de sécurité.

La communauté internationale a la responsabilité non seulement de condamner ces violations brutales et flagrantes du droit international mais également d'exiger d'Israël, Puissance occupante, qu'il respecte pleinement ses obligations au titre de la quatrième Convention de Genève et de veiller à ce qu'il le fasse. La communauté des nations civilisées ne saurait tolérer davantage ces pratiques impitoyables. Je suis convaincu que vous continuerez d'user de vos bons offices et d'intervenir dans l'urgence pour faire en sorte qu'Israël cesse immédiatement d'appliquer aveuglément ces politiques inhumaines et que la communauté internationale tienne toujours le Gouvernement israélien responsable, tant au civil qu'au pénal, de sa violation systématique des droits fondamentaux des prisonniers palestiniens.

---